



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 13 janvier 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 2024-770 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2018-625 ayant pour titre « Règlement relatif à l'émission des permis et des certificats » pour tenir compte de l'adoption du règlement relatif à l'encadrement de l'hébergement touristique en matière de résidence de tourisme »
- 2- **QUE** le règlement 2024-770 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CHAMBORD, CE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC/pt

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil le vingt et unième jour de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt et unième jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-cinq.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière
JC/pt